

UNIVERSITÉ DE CLERMONT AUVERGNE

UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

THÈSE d'EXERCICE

pour le

DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Par

Ellen DUVOID

Présentée et soutenue publiquement le mardi 8 décembre 2020

**EXISTE-T-IL DES FREINS POUR LES PATIENTS SOUS TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION AUX
OPIACÉS À ABORDER LEUR ADDICTION AVEC UN MEDECIN GÉNÉRALISTE ?
ÉTUDE MENÉE EN CENTRES D'ADDICTOLOGIE**

Directrice de thèse :

Madame RIGAUD Josette, Docteur en Médecine Générale à Montluçon

Président du jury :

Monsieur AUTHIER Nicolas, Professeur des Universités, UFR de Médecine et des Professions paramédicales de Clermont-Ferrand

Membres du Jury :

Madame LAPORTE Catherine, Maître de Conférence des Universités, UFR de Médecine de Clermont-Ferrand

Monsieur VORILHON Philippe, Professeur des Universités, UFR de Médecine de Clermont-Ferrand

Annexe 5. Réponses libres

q.11 : « Plusieurs interactions se sont mal passées avec des MG font que je sépare complètement les deux suivis et n'évoque mon addiction à l'héroïne qu'en cas de nécessité. »

q. 16 : « On est pris pour des tox' et on a l'impression de ne pas être soigné de la même façon qu'une personne normale. »

q. 26 : « Je me sens moins jugée à l'ANPAA et préfère être suivie par ce centre. »

q. 30 : « J'ai déjà été suivi par un généraliste mais il est souvent désemparé face à un traitement long et difficile à gérer. D'un commun accord, j'ai recommencé mon suivi à l'ANPAA car j'ai souvent des rechutes et un addictologue est mieux placé pour savoir comment gérer cela. »

q. 31 : « Je suis déjà allée voir mon généraliste à deux reprises pour qu'il me suive mais il préfère que je sois suivie à l'ANPAA. »

q. 32 : « J'ai déjà essayé de passer par un généraliste qui m'a parlé du gâchis que je représentais, alors même que j'étais en train de me confier. Il n'osait pas me prescrire le traitement de substitution car beaucoup de généralistes ont eu des soucis avec cela d'après lui. Passer par un centre spécialisé et gratuit m'a permis de m'en sortir en vivant normalement, à nouveau. »

q. 50 : « Avec mon expérience personnelle, je pense que les MG sont beaucoup moins qualifiés pour me suivre par rapport à mon addiction. Je préfère consulter un addictologue car il est meilleur conseiller, il a l'habitude, il sait ce qu'il fait. J'ai déjà été suivi par un MG pour mon addiction et me suis senti jugé. Si je n'avais vraiment pas le choix j'irais chez mon médecin généraliste. »

q. 52 : « Le MG, tout comme les urgentistes ou les autres spécialistes, ne connaissent pas assez ce domaine et lors des face à face le patient a tendance à devoir énormément s'expliquer sur son addiction. Le médecin addictologue est au fait de ces choses-là, et nous pouvons parler directement des problèmes rencontrés, sans devoir expliquer le pourquoi du comment, ce qui fait perdre énormément de temps au patient comme au soignant. »

q. 58 : « J'ai un médecin traitant mais c'est un sujet que je n'aborde que très rarement avec lui. J'ai eu ultérieurement un traitement par Subutex®, prescrit par celui-ci. Or, d'après les discours entendus, lui (ou sa femme aussi MG), il est évident qu'ils n'y connaissent rien ou si peu. Aussi le temps d'une consultation (à la chaîne), ne permet pas d'avoir l'écoute nécessaire quand on en a besoin. »

q. 63 : « J'habite un petit village à la campagne, ça parle beaucoup, donc je préfère que mon médecin ne soit pas au courant. »

q. 66 : « Le suivi avec l'ANPAA me convient très bien. Je ne vois pas l'intérêt d'en parler avec un médecin généraliste. »

q. 124 : « Les consultations à l'ANPAA sont gratuites. »

SERMENT D'HIPPOCRATE

Au moment d'être admise à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé, dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admise dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçue à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères et mes consoeurs, ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes, les femmes, mes confrères et mes consoeurs, m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonorée et méprisée si j'y manque.

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des Maîtres de cette FACULTE et de mes chers CONDISEIPLES, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'Honneur et de la Probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et je n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admise dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime.

Respectueuse et reconnaissante envers mes MAÎTRES, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les HOMMES m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couverte d'OPPROBRE et méprisée de mes confrères et mes consœurs si j'y manque.

**Existe-t-il des freins pour les patients sous traitement de substitution aux opiacés à aborder leur addiction en consultation avec un médecin généraliste ?
Étude menée en Centres d'Addictologie**

RÉSUMÉ :

CONTEXTE Depuis 2014, une diminution des bénéficiaires ayant une prescription de traitement de substitution aux opiacés (TSO) provenant uniquement des médecins de villes est constatée au profit des centres spécialisés ou des prescriptions mixtes. Nous savons que les médecins généralistes (MG) rencontrent des difficultés à suivre les patients sous TSO. Mais ceux-ci ne ressentent-ils pas également des difficultés à aborder leur addiction avec un MG ?

OBJECTIF Rechercher s'il existe des freins pour les patients sous TSO à aborder leur addiction en consultation avec un MG et étudier les raisons pour lesquelles elle n'est pas abordée en consultation.

MÉTHODE Etude quantitative descriptive et analytique, multicentrique, menée à l'aide d'un questionnaire anonyme distribué dans les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) en Auvergne-Rhône-Alpes.

RÉSULTATS Nous avons obtenu 146 réponses. Selon notre étude, le fait que le médecin traitant ne soit pas au courant de l'addiction est un frein pour l'aborder en consultation. En revanche, le fait de ne pas avoir de médecin traitant, de ne pas vouloir être suivi par un MG pour l'addiction et le fait de penser que le MG n'est pas capable de suivre les patients par rapport à leur addiction ne sont pas des freins pour l'aborder en consultation. Le fait d'avoir peur du jugement, de la rupture du secret médical et le fait que le MG ne soit pas assez spécialisé sont des raisons de ne pas aborder l'addiction en consultation.

CONCLUSION Malgré de nombreuses avancées sur le sujet, nous ne pouvons que constater que certaines difficultés subsistent pour les patients en consultation avec un médecin généraliste. Le dépistage systématique des conduites addictives en consultation, la création d'un lien de confiance plus important et le rappel du secret médical en début d'entretien pourraient être des pistes pour améliorer le ressenti des patients.

Mots-clés :

- Médecin généraliste
- Traitement de substitution aux opiacés
- Patients toxicomanes
- Frein
- Confiance
- Secret médical